

Une ambition nouvelle pour l'aménagement du territoire



Frédéric de Saint Sernin

L'aménagement du territoire embrasse aujourd'hui de nouvelles ambitions, à la mesure des défis auxquels la France est aujourd'hui confrontée. Jamais sans doute les chantiers ouverts n'ont été aussi nombreux : lignes à grandes vitesses, autoroutes, pôles de développement économiques, couverture du territoire en téléphonie mobile, accès à l'Internet Haut débit, revitalisation des territoires ruraux... Autant de projets au service d'une double ambition : assurer une cohésion entre les territoires et permettre à chacun d'entre eux d'exercer un véritable droit à la compétitivité.

Permettre à chacun nos territoires de donner le meilleur de lui-même c'est lui donner progressivement les moyens de ses ambitions : devenir de plus en plus attractif pour accueillir les investisseurs et les entrepreneurs qui créeront les richesses et les emplois de demain. Mais pour s'imposer sur le marché mondial, ces nouvelles activités devront faire la différence sur le terrain de la qualité et de l'innovation.

C'est pourquoi il est essentiel de réunir sur un même territoire les universités, les centres de recherches, et des entreprises autour de projets ambitieux touchant à des activités à forte valeur ajoutée. Une part essentielle de notre croissance dépend d'ores et déjà du progrès technique. Elle n'en sera que plus grande dans les années à venir. Les pôles de compétitivité, dont les premiers seront sélectionnés et soutenus avant cet été, sont voués à relever ce défi. Ils reposent sur une véritable synergie et une mutualisation des ressources entre chacun de ces acteurs qui formeront ainsi les nouvelles chaînes de l'excellence dans des secteurs aussi innovants que les biotechnologies, les transports du futur, la santé, l'optique de précision, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les matériaux nouveaux, les sciences de l'environnement...

Grâce à ces pôles industriels ou technologiques d'envergure internationale, nous donnons aujourd'hui à la France les atouts qui lui permettront demain de préserver sa place parmi les grandes puissances industrielles mondiales. C'est aussi le moyen de conforter l'attractivité des régions françaises et de favoriser la création d'activités dans de nombreux bassins d'emploi, en privilégiant la valorisation des ressources et des compétences locales.

Il s'agit aussi d'accompagner les territoires les plus faibles notamment les zones rurales. L'enjeu est d'autant plus important au regard des mutations de notre démographie. Les territoires ruraux sont en effet confrontés au vieillissement de leur population mais aussi à l'arrivée de nouveaux résidents. De nouveaux besoins en matière de santé et de services à la personne se font jour. Pour accompagner ces changements et faire vivre une économie résidentielle, qui constituera l'une des évolutions majeures des prochaines années et une source importante de création d'emplois, nous devons donc rendre les territoires ruraux plus attractifs.

Les services publics sont appelés en même temps à se moderniser et à devenir plus accessibles grâce à la téléphonie mobile et surtout à l'Internet haut débit qui couvriront l'ensemble des communes françaises d'ici 2007. Ces nouvelles technologies de l'information et de la communication sont une chance pour nos territoires, notamment les plus fragiles.

Une nouvelle politique de l'aménagement du territoire est bien en marche. Elle traduit toujours notre volonté de construire notre avenir, d'anticiper nos besoins futurs, en somme de maîtriser notre destin.

Frédéric de Saint Sernin
Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire